

France-Rueil-Malmaison: Works for complete or part construction and civil engineering work

OJ S 222/2017 18/11/2017

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Autoroutes du Sud de la France
Postal address: 12 rue Louis Blériot — CS 30035
Town: Rueil-Malmaison Cedex
NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine
Postal code: 92506
Country: France
Contact person: ASF — DOIO
E-mail: ao.doio@vinci-autoroutes.com

Internet address(es):

Main address: <http://www.vinci-autoroutes.com>
Address of the buyer profile: <https://consultations-asf.omnikles.com>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://consultations-asf.omnikles.com>
Additional information can be obtained from the abovementioned address
Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://consultations-asf.omnikles.com>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société de droit privé

I.5. Main activity

Other activity: Concessionnaire autoroutier

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

A64 Bayonne / Briscous — Confortement et aménagement de 3 ouvrages hydrauliques.

II.1.2. Main CPV code

45200000 Works for complete or part construction and civil engineering work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Les prestations à exécuter concernent le confortement et l'aménagement de 3 ouvrages hydrauliques nécessitant la réalisation d'un radier de confortement en béton armé de 25 à 30 cm d'épaisseur et de banquettes de 30 à 40 cm de large au niveau des deux rives de chaque ouvrage pour le franchissement de la petite faune.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45220000 Engineering works and construction works, 45221119 Bridge renewal construction work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRI15 Pyrénées-Atlantiques

Main site or place of performance: Autoroute A64 — Section Bayonne / Briscous.

Département des Pyrénées-Atlantiques (64).

II.2.4. Description of the procurement

Les travaux à réaliser comprennent notamment:

- la création de batardeaux et mise en place d'un système de pompage pendant la durée des travaux, permettant d'assurer la continuité de l'écoulement tout en réalisant les travaux,
- le nettoyage et le curage des buses,
- la réalisation des radiers et des banquettes béton dans l'ouvrage ainsi qu'aux extrémités,
- le remodelage des berges aux deux extrémités.

À titre indicatif, les quantités approximatives sont les suivantes:

- une arche métallique existante de 4.04 m d'ouverture et de 86.90 m de longueur,
- une arche métallique existante de 3.25 m d'ouverture et de 37.00 m de longueur,
- une arche métallique existantes de 4.10 m d'ouverture et de 53.40 m de longueur.

Les travaux nécessitent donc la mise en œuvre d'environ 62 350 kg d'armatures à béton, de 430 m³ de béton et de 40 ml de garde-corps en tête de buse.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 800 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 8

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13.

Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Modalités de financement et de paiement: origine du financement 100 % ASF. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix seront fermes, actualisables. Les comptes seront réglés sous forme d'acomptes périodiques dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ou de transmission du projet de décompte par le titulaire.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement:

- une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics, mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23.7.2015 relative aux marchés publics, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. En cas de candidature en groupement d'entreprises, cette déclaration est à fournir par chacun des co-traitants,
- les attestations d'assurances responsabilités civiles et travaux,
- une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque co-traitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, sur les 3 derniers exercices disponibles, ou équivalent.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, le Maître d'Ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé est de 2 fois la valeur estimée du marché.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants ou preuve équivalente par tout moyen:

Qualifications FNTF ou équivalent:

- IP1131 Ouvrages de technicité courante.

En l'absence de qualification(s), la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références de moins de 5 ans portant sur des travaux de même nature à ceux demandés pour obtenir l'identification

professionnelle. Dans ce cas, le dossier de références devra être soutenu par des attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (certificats de capacité).

Les candidats étrangers pourront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français.

Présentation d'une liste de travaux exécutés de même nature, au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination.

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années.

Description indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché.

Les candidats étrangers devront produire les documents exigés, ci-avant, dans leur langue d'origine, accompagnés de leur traduction en français.

Nota:

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques économiques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques, économiques et financières d'autres opérateurs économiques (co-traitants et/ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des références et des capacités techniques du mandataire, que celui-ci ne présente pas les références et capacités techniques suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement.

Les renseignements demandés en III.1 peuvent être remplacés par les documents dûment remplis respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur), téléchargeable sur le site:

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 18/12/2017 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders
Date: 18/12/2017 Local time: 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Le présent appel d'offres fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats téléchargeront gratuitement le dossier de consultation par voie électronique via le site: <https://consultations-asf.omnikles.com>

Les candidats devront s'identifier en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance électronique pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Le dépôt des plis est possible exclusivement au travers de la plateforme de dématérialisation accessible depuis l'adresse suivante: <https://consultations-asf.omnikles.com>, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section IV.2.2 ci-avant.

Les candidats procéderont à l'opération de dépôt des plis en suivant les instructions de la plateforme citée ci-avant.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli «en dernière minute» et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme de dématérialisation.

Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme <https://consultations-asf.omnikles.com>

Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci.

Les modalités de présentation et de transmission du dossier de candidature et du dossier d'offre sont définies au règlement de consultation.

Forme juridique de l'attributaire: le marché sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques solidaires avec désignation d'un mandataire commun, soit un groupement d'opérateurs économiques conjoints avec désignation d'un mandataire conjoint solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du Maître d'Ouvrage pour l'exécution du marché / de l'accord-cadre. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature.

Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement et ne peut signer plus d'une offre.

Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra être retenu dans plusieurs groupements.

En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. À défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif.

Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet du marché sera évaluée, sur la base des renseignements et documents demandés en section III. 1, au regard:

- de leur capacité économique et financière,
- de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération.

Durée du marché: 8 mois environ.

Date de démarrage prévisionnel des travaux: 2ème trimestre 2018.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance de Nanterre

Postal address: 179-191 avenue Joliot Curie

Town: Nanterre Cedex

Postal code: F-92020

Country: France

Telephone: +33 140971010

Fax: +33 147243161

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal de grande instance de Nanterre:

- un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel,
- un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009.

VI.5. Date of dispatch of this notice

15/11/2017